

SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Vocation Fonctionnement

Délibérations du Comité Syndical



Séance du 11 avril 2023, convoquée le 4 avril 2023
n° FON 2023-01

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 13

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 18 heures 30, le Comité Syndical du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT, réuni dans la salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François GRESSET, Président.

Présents : Philippe STROOBANT, François GRESSET, Maryline COQUERY, Sonia CHAPRON, Odile DÉPÉE, Emilie TOURLOURAT, Claire VALLIER, Bernardino ADDIEGO, Jean-Paul BUSIERE, Jean-Yves DEBARRE, Nicolas RAFFESTIN, Laurence ANTZ et Alain YVELIN.

Absents excusés : Mireille CIRODE, Aurélie VERPLANCKE, Karine USCHANOFF (a donné pouvoir à François GRESSET), Ludovic MATRULLO, Amandine DOISNE, Sébastien BEDET.

Secrétaire de séance : Jean-Yves DEBARRE

Objet : Délibération visant à acter la tenue du débat des orientations budgétaires 2023

Le Président,

Vu l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'un débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les EPCI comptant une commune de plus de 3 500 habitants.

Considérant que ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent des priorités qui seront inscrites au budget primitif de l'année.

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

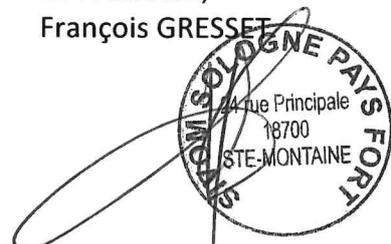
- PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2023 du budget Fonctionnement et des budgets des vocations Ramassage Scolaire et Eau du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Pour Extrait Conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DEBARRE



Le Président,
François GRESSET



Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2023
et de sa publication sur la page du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT du site internet de la commune de Sainte-Montaine le 18/04/2023